



# Généralions +

**Le Bulletin des 50 + en Appalaches**

**Vol. 4, no 28, le 29 novembre 2017**

## **LE 5 DÉCEMBRE : LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES BÉNÉVOLES**

C'est en 1985, que l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) a décrété que le 5 décembre de chaque année serait la **Journée internationale des bénévoles (JIB)**. L'objectif est de souligner toute l'importance de la contribution des bénévoles au développement économique et social des communautés. La résolution adoptée à cet effet par l'ONU prie les gouvernements et les organisations de prendre les mesures nécessaires pour mieux faire connaître l'importante contribution qu'apporte le bénévolat, inciter les individus de tous métiers ou professions à devenir bénévoles et promouvoir des activités qui feront mieux connaître la contribution que les bénévoles apportent par leurs actions.

### **Le Bénévolat**

Le bénévolat c'est un ensemble d'actions concrètes réalisées intentionnellement et intuitivement par des individus qui se placent au service de d'autres individus. C'est également une multitude de gestes : petits, grands, anodins spectaculaires, individuels ou posés en groupe. C'est donc une cohorte de personnes que l'on nomme bénévoles et qui, par leurs interventions, contribuent à l'amélioration des conditions de vie des gens de leur communauté.

Des données tirées d'une enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation sociale (ECDBP) de 2010 et compilées par Charles Fleury pour l'Institut de la statistique du Québec indiquent 606 000 québécois ont effectué du bénévolat en 2010.

Au rang des principaux domaines pour lesquels ces bénévoles ont investi de leur temps se retrouvent la culture et le divertissement (31 % des bénévoles), les services sociaux (30 %), la santé (22 %) et la religion (21 %). Les principales raisons invoquées pour effectuer du bénévolat portent sur le désir de contribuer à sa communauté (94 %), sur la volonté de mettre à profit ses compétences et expériences (71 %), sur le fait de se sentir personnellement touché par la cause soutenue par l'organisme bénéficiaire (66 %), sur le désir de se joindre à un réseau, de rencontrer des gens et de suivre l'exemple d'amis (50 %).

Il est démontré que les bénévoles québécois de 55 ans et plus constituent une ressource importante pour les groupes et les organisations communautaires. Annuellement, ils effectuent plus de 107 millions d'heures de bénévolat

**IL EST DONC JUSTE ET RAISONNABLE D'APPRÉCIER LES BÉNÉVOLES DE NOS ORGANISATIONS ET DE LEUR DIRE « MERCI ! ».**

**Merci**

**à nos**

**bénévoles!**

## LOI 134 : MEILLEURE PROTECTION DES CONSOMMATEURS

Le 15 novembre 2017, le gouvernement du Québec a adopté le projet de loi 134 qui vient moderniser la Loi sur la protection du consommateur (LPC), notamment sur les enjeux du crédit. Cela fait une dizaine d'années que les ACEF du Québec réclament une telle modernisation. Plusieurs mesures incluses dans la loi méritent d'être applaudies. D'abord l'introduction même du concept de responsabilité élargie du prêteur est une avancée intéressante. Ainsi, les entreprises offrant du crédit à taux élevé (i.e. 34 % d'intérêt/an) devront vérifier la capacité de payer du consommateur. Sans cette vérification, le prêteur pourrait perdre les droits sur les intérêts du prêt.

La loi 134 vient corriger une faille dans la loi concernant le crédit facile (que l'on retrouve sur Internet et Facebook). À partir de maintenant, une entreprise ne pourra plus charger de frais de courtage aux consommateurs. Tous les frais devront être inclus dans le taux d'intérêt. Il n'était pas rare à l'ACEF de voir des consommateurs payer de 100 % à 200 % de frais de crédit pour des emprunts de 500 \$ à 700 \$. Des montants abusifs qui poussaient les consommateurs dans des spirales d'endettement.

D'autres mesures touchent les programmes de fidélité (de type Air miles), la vente itinérante et la protection des consommateurs qui défendent leurs droits devant les tribunaux. Les prochaines étapes seront respectivement l'adoption du règlement d'application.

## PRÉSENTATION D'UN ORGANISME MEMBRE DU CONSEIL DES AÎNÉS

Conformément à une habitude récente, Générations + présente de temps à autre un organisme membre du Conseil des aînés de la MRC des Appalaches. Ainsi en annexe, se trouve la présentation du **Comité d'embellissement des cimetières Saint-Alphonse et Saint-Maurice (CECSAM)**. Le texte a été rédigé avec l'approbation de l'organisme. Ce texte est placé en annexe de sorte qu'une personne peut conserver seulement l'annexe.

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

<i>MOMENT ET LIEU</i>	<i>INFORMATIONS SUR L'ÉVÉNEMENT</i>	<i>ORGANISME OU PERSONNE RESPONSABLE</i>
Mar. 5 déc. 2017	JOURNÉE INTERNATIONALE DES BÉNÉVOLES 2017 : MERCI AUX BÉNÉVOLES!	
Mar. 5 déc. 2017	Date limite pour une candidature PRIX HOMMAGE BÉNÉVOLAT QUÉBEC	
Mer. 6 déc. 2017 18 h 30 THETFORD MINES	CAFÉ-DISCUSSION «Le temps des fêtes » Animé par Roger Jacques. Gratuit et confidentiel. RESTAURANT ST-HUBERT - 203, boul. Frontenac Ouest	PARTAGE AU MASCULIN 418 335-6677
Jeu. 21 déc. 2017 16 h 30 - 22 h THETFORD MINES	RÉVEILLON DE NOEL : <i>Invitation à toute la communauté</i> Repas traditionnel, musiciens, cadeaux, activités spéciales Activités pour les 65 ans et plus, dès 13 h 15 Coûts : 15 \$ (12 ans et +), 8 \$ (5 à 12 ans), gratuit (4 ans et -) CHÂTEAU BELLEVUE – (Inscription avant le 11 déc.)	CHÂTEAU BELLEVIE DE THETFORD MINES 418 332-4623
Dim. 14 jan. 2018 9 h – 12 h 30 THETFORD MINES	BRUNCH-FAMILIAL ET MUSICAL (BÉNÉFICE) Billets en vente Collaboration des Chevaliers de Colomb c. 2088. Tirages et prix. Coût : 10 \$ (adulte), 5 \$ (enfants de 6 à 8 ans), gratuit (5 ans et -). CENTRE ÉMILIE-NNE-GOURDES - 95, 9 <sup>e</sup> rue Nord	COMITÉ D'EMBELLISSEMENT DES CIMETIÈRES ST-ALPHONSE ET ST-AURICE 418 335-9141

Pour nous communiquer des **INFORMATIONS**, veuillez transmettre un message à Maurice Grégoire au 418 338-1078 ou par courriel : [bretongregoire@cgocable.ca](mailto:bretongregoire@cgocable.ca) .

## PRÉSENTATION DE L'ORGANISME MEMBRE DU CONSEIL DES AÎNÉS



### ***Le Comité d'embellissement des cimetières Saint-Alphonse et Saint-Maurice (CECSAM)***

#### HISTORIQUE :

Des démarches entreprises en mai 2005 auprès de la Fabrique Saint-Alexandre par mesdames Andrée Philie Gagné, Marie-Claude Caouette et monsieur François Gamache aboutiront à l'incorporation en bonne et due forme du CECSAM. Il a fallu trouver des plantes et des arbres auprès de paysagistes, élaborer un emblème, faire de la promotion et solliciter de l'aide financière. Le CECSAM comme son nom l'indique, s'est fixé pour but de créer et maintenir un environnement agréable dans les cimetières de Saint-Alphonse et Saint-Maurice.

#### MISSION :

La mission du CECSAM est de maintenir un caractère sacré aux cimetières Saint-Alphonse et Saint-Maurice de Thetford par un bel environnement paysager afin de respecter la mémoire des personnes qui nous ont précédés.

#### OBJECTIFS :



Le Comité CECSAM se veut être un organisme régissant l'embellissement d'une manière efficace des cimetières Saint-Alphonse et Saint-Maurice, et ce, afin de respecter et d'honorer la mémoire des défunts qui y reposent.

Le comité CECSAM veut permettre à chacune et chacun de nous, gens de la population, de visiter nos êtres chers disparus reposant dans un lieu qui favorise le recueillement, la paix et la douceur, avec un décor réconfortant et inspirant favorable au dialogue intérieur.

#### ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du **Comité d'embellissement des cimetières Saint-Alphonse et Saint-Maurice (CECSAM)**, est formé de François Gamache, président; Carmen Jalbert-Jacques, vice-présidente; Jean-Guy Fortin, trésorier; Andrée Philie Gagné, secrétaire; Marie-Claude Caouette, administratrice; Mario Jacques, administrateur, Charles Nadeau, administrateur et Francine Morency, représentante de la Fabrique Saint-Alexandre.

Le comité est également soutenu par une équipe de bénévoles.

## **ACTIONS RÉALISÉES DEPUIS 2005**

Une des activités du Comité a été d'inventorier et de photographier chacune des pierres tombales des cimetières. Ce travail a été réalisé par monsieur Dany Tanguay. Ainsi le cimetière St-Alphonse compte plus de 3 853 pierres tombales et celui de St-Maurice 559. Le répertoire de ces cimetières peut-être visité sur le site : [www.cimetieresduquebec.ca](http://www.cimetieresduquebec.ca) .

En 2010, il y a eu publication du feuillet « In Memoriam » disponible dans tous les salons funéraires de Thetford Mines.

Au cimetière St-Alphonse, divers aménagements ont été réalisés : demi-lune avec des hémérocailles à l'entrée et dans deux allées, aménagement près de la statue de St-Alphonse, jardinières suspendues à l'entrée, plantation de sapins pleureurs avec arcs d'hémérocailles dans deux allées, lumières solaires et deux bacs de mobilier urbain avec plantes à l'ancienne entrée rue Ste-Marthe, banc près du caveau « Métivier ». En 2017, il y a eu la plantation de six chênes de type peuplier.

Au cimetière St-Maurice, il y a eu plantation d'arbres dans le demi-cercle à l'entrée et disposition de sept bacs de mobilier urbains dans l'allée centrale.

## **PRIORITÉS**

En 2018, le comité a comme priorité de planter une douzaine d'autres arbres.

## **ACTIVITÉS :**

Outre le brunch annuel dont les informations apparaissent dans le calendrier plus haut, on peut faire un don en se procurant le feuillet IN MEMORIAM, conçu à cet effet et disponible dans les salons funéraires de Thetford Mines ou encore, décider de défrayer entièrement le coût d'un arbre. Par ailleurs, il importe de souligner que chaque don est admissible pour un reçu d'impôt.

## **PARTENARIATS**

Les principaux partenaires sont de généreux donateurs tels : Caisse Desjardins de Thetford, Laurent Lessard (député provincial), Ville de Thetford Mines, Fabrique St-Alexandre, Maison Gamache et Nadeau, Chevaliers de Colomb - conseil 2088, Michel Laflamme asphalte, Alphonse Landry et fils paysagiste, etc.

## **COORDONNÉES**

**Le Comité d'embellissement des cimetières Saint-Alphonse et Saint-Maurice de Thetford Mines**

**C.P. 471,  
Thetford Mines (Qc) G6G 5T3**

[www.facebook.com/Cecsam](http://www.facebook.com/Cecsam)



Les intéressés peuvent contacter monsieur François Gamache au 418 335-9169 ou un membre du comité.